

**4 Économie**

**Stratégie nationale de valorisation et de promotion des (PFNL) Produits forestiers non ligneux**

**Un outil pour développer l'économie verte**

JM  
Libreville/Gabon

LE Gabon vient de se doter d'un document de référence pour le développement et la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFNL). Ce document constitue un outil d'aide à la décision pour la mise en œuvre des politiques forestières en matière de PFNL, mais également pour la valorisation des ressources biologiques. Les participants au récent PFNL qui vient de s'achever ont recommandé, primo : de moduler les taxes et redevances liées audit secteur en fonction du pourcentage acquis par les opérateurs économiques. Secundo : d'appuyer financièrement et techniquement les opérateurs économiques du sec-



Photo : Jean Madouma

**La ministre de l'Economie forestière, Estelle Ondo, clôturant les travaux de l'atelier des PFNL.**

teur. Tertio de créer un guichet unique pour faciliter les actes administratifs aux différents acteurs du secteur. Quarto : d'organiser les différentes chaînes qui interviennent, de la récolte jusqu'à la consommation des PFNL. Quinto : de clarifier les statuts et les régimes fiscaux. Sexto : de mettre en place plusieurs zones pilotes pour les expé-

rimentations en matière de domestication. Septimo : de mettre en application les différentes recommandations de la présente stratégie nationale. Pour la ministre de l'Economie forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion des écosystèmes, Mme Estelle Ondo, «les résultats traduisent la



Photo : Jean Madouma

**... en présence des différents participants.**

volonté et l'importance que chacun de vous accorde à la validation de ladite stratégie. Les différents exposés en plénière, les travaux en groupes et les débats vous ont permis de mieux vous approprier et de valider, avec amendements, le contenu de cette stratégie et de son plan d'actions. Les produits forestiers non ligneux occupent une place de

choix au niveau national et international, nous avons la responsabilité de veiller à la qualité et à la pertinence des informations contenues dans ce document de stratégie. C'est pour cela la révision de celle-ci par le comité national consultatif impliquant toutes les parties prenantes a été jugée fondamentale pour crédibiliser l'ensemble du processus».

Toutefois, elle a demandé au Comité national consultatif sur les PFNL, en sa qualité d'organe facilitateur de dialogue politique et technique sur cette thématique, d'assurer la diffusion et la promotion de cette stratégie auprès de toutes les parties prenantes nationales impliquées dans le secteur. Elle a également invité les uns et les autres à solliciter les partenaires techniques et financiers pour des appuis multiformes aux fins de la mise en œuvre de celle-ci. Elle a enfin renouvelé la reconnaissance du Gabon à la FAO dans la mise en œuvre des initiatives des PFNL dans la sous-région et a remercié le PNUD et le Fonds pour l'environnement mondial pour leurs appuis multiformes dans les actions de conservation de la biodiversité.

**Employabilité des jeunes/ Secteur forêt-bois/Signature de convention**

**Un accompagnement de près de 120 millions de francs**

JM  
Libreville/ Gabon

Cette convention d'assistance prévoit 119 792 920 de francs pour des bourses d'études, les prestations des enseignants, les mesures d'accompagnement d'incubation et la formation professionnelle.

LE document de la convention d'assistance relative au renforcement des capacités des vingt jeunes promoteurs gabonais dans le secteur de la transformation du bois a été paraphé lundi dernier. A cette occasion, la ministre Estelle Ondo a rappelé

que le gouvernement s'est résolu à diversifier son économie, dont le secteur forêt-bois pourvoyeur d'emplois durables. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à l'initiative «Gabon Vert» pour la transformation de la filière forêt-bois, et à travers la composante 2, il est prévu de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes diplômés. L'incubation des projets innovateurs et l'implication du secteur privé sont au centre de l'organisation du programme. Le ministère de la Promotion des petites et moyennes entreprises, chargé de l'Entrepreneuriat national, doit, via l'Agence nationale



Photo : Jean Madouma

**Vue des partenaires techniques et des collaborateurs des deux membres du gouvernement présents à la cérémonie.**

de promotion des investissements (ANPI-Gabon), mettre en place une couveuse d'entreprise. Le projet va financer la formation et l'hébergement de 20 jeunes. A cet effet, la formation vise à améliorer

l'employabilité des jeunes ; la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes diplômés, la réalisation de l'incubation des projets innovateurs, le développement de l'entrepreneuriat des jeunes, la mise en

œuvre d'un programme pilote d'appui à la compétitivité des dites entreprises de même qu'un soutien et des conseils aux promoteurs de vingt entreprises hébergées. Quant au ministre de la Promotion des petites et moyennes entreprises, chargé de l'Entrepreneuriat national, Biendi Maganga Moussavou, il s'est réjoui de la mise en place de cette convention d'assistance qui va former et renforcer les capacités entrepreneuriales et créer des entreprises dans l'industrialisation du bois au Gabon. "La promotion des entreprises au travers de l'entrepreneuriat occupe une

place non négligeable dans le développement et la diversification de notre économie. Nous allons mettre des atouts pour que nous ayons des entreprises compétitives pour répondre aux besoins des clients", a-t-il indiqué. Il convient de noter que ladite signature a été coprésidée par la ministre de l'Économie forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection des écosystèmes, Estelle Ondo, et son collègue des Petites et moyennes entreprises, chargé de l'Entrepreneuriat national, Biendi Maganga Moussavou

**Banque de développement des États de l'Afrique centrale/Crise économique et financière**

**Accompagner les économies de la sous-région**

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

DANS un entretien accordé, vendredi dernier, à la presse congolaise, le président de La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) va prochainement accompagner les pays membres de la sous-

région dans leurs efforts de sortie de la crise économique et financière qui les frappe. Ce qu'a indiqué à la presse, vendredi dernier, son président Fortunato Ofa Mbo Nchama. « En ces temps de crise financière, la BDEAC doit jouer son rôle d'accompagner les membres de la Cémac dans le financement des projets intégrateurs, mais aussi dans la diversifi-



Photo : AEE

**La BDEAC entend accompagner les économies des pays de la Cémac.**

cation de leurs économies pour faire en sorte que, si les prochains chocs pétroliers surviennent, les États puissent les amortir sans incidence sur leur budget », a déclaré le président de la BDEAC. Ainsi, la Banque entend jouer son rôle de financement et de développement de ces six pays en grande difficulté financière suite à l'effondrement des cours

des matières premières. « La BDEAC entend se saisir de cette opportunité pour jouer son rôle régalién des économies de l'Afrique centrale », a encore ajouté Fortunato Ofa Mbo Nchama. Sont concernés par cette assistance les pays suivants membres de la Cémac : le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, la Guinée-Equatoriale et le Tchad.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 26/07/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1694	1USD =	560,935	1 USD	580,567	<b>CAC 40</b>	26/07/2017	5 179,35
		CAD	1,4608	1CAD =	449,040	1 CAD	472,811	<b>DOW JONES</b>	26/07/2017	21 612,71
		JPY	130,2800	1JPY =	5,035	100 JPY	523,577			
		GBP	0,8940	1GBP =	733,774	1 GBP	766,087			
		CHF	1,1063	1CHF =	592,929	100 CHF	62 101,65			
		ZAR	15,2161	1ZAR =	43,109	100 ZAR	4 482,86			
		MAD	11,1140	1MAD =	59,021	1 MAD	61,37			
		CNY	7,8949	1CNY =	83,086	1CNY	85,58			
		KES	121,4900	1KES =	5,399	1KES	5,56			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**26 Juillet 2017: 49,61**

**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>